L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 AOUT 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 AOUT 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons samedi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1887-88 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

La campagne du parti républicain aux Etats-Unis.

Quelle pitoyable chose que la politique, telle qu'on l'entend et qu'on la pratique dans certains partis—aux Etats-Unis, comme en Europe! Il n'y a plus de principes solides, plus immuables; on les déguise, on les grossit ou on les rapetisse, on les allonge ou on les écourte, suivant les besoins du moment, les intérêts de telle ou telle candidature, de telle ou telle campagne électorale. A quelles extrémités ne vous pousse pas la fièvre de la popularité, la soif insatiable du succès! On en arrive à des palinodies dont on rougirait, si l'on avait conservé un peu de sang-froid, un peu de dignité; on se livre à des excès de langage que l'on eût détris, si on les avait entendus sortir de la bouche d'autrui.

Éprouve-t-on l'espèce de timidité qui provient de la conscience que l'on a de sa faiblesse ou de la fausseté de la situation que l'on s'est faite? Ce sont des compromis honteux entre ses propres idées et les opinions de ses adversaires; on confond tout, on obscurcit tout; on met tout son talent—s'il vous arrive d'en avoir—à ménager entre deux eaux, à ménager tous les partis, à contenter tout le monde.

Est-on ou se croit-on fort? On jette, audacieusement, les doctrines les plus plus dangereuses en pâture à des ignorants, à des aveugles qui les interprètent et les appliquent d'une façon fatale à eux-mêmes et à la société entière, qu'importent les conséquences, pourvu que l'on touche le but, que l'on ait gain de cause!

N'est ce pas exactement le triste spectacle que nous offrent en ce moment, MM. Blaine, d'un côté, et Harrison, de l'autre—tous les deux ayant le monopole en vue et essayant de détrôner par les voies détournées leurs adversaires, le drapeau et le mot d'ordre des vaincus qui ne contredisent? Le candidat républicain hésite entre la protection à outrance et une certaine réduction du tarif, pour satisfaire aux électeurs de droite, à ceux de gauche. Un champion du parti, le grand avocat que l'on a appelé à la rescousse pour soutenir une cause qui périclitait, affecte les principes opposés et réclame, au besoin, une élévation de droits pour contenter ses partisans les plus exigeants. Y croient-ils? Qui savait? Est-ce M. Harrison, lequel soutient qu'il y a une forte dose de vérité, de justice, dans les réclamations de la démocratie, cherche à la frustrer d'une partie de ses avantages et laisse entendre qu'il consentirait à une diminution pour rallier ceux qui menacent de lui retirer leurs voix, de passer à l'ennemi? Et ce M. Blaine qui avec son audace ordinaire, agite l'étendard d'une protectionnisme qui dépasse aucun quarter, cherche à embaucher les ouvriers, en leur prêchant des doctrines susceptibles de mettre en péril la société américaine?

On reste pensif et ému quand on entend un homme, s'est-il écrié, dans la prochaine Présidence, soutenant, pour le quart d'heure, le candidat qui, suivant lui, devrait occuper la première magistrature de l'Etat; se croyant—il le prétend du moins—le dépositaire des saines traditions de la politique, des véritables principes économiques, s'écrier, en parlant aux travailleurs des fabriques de Fond, qu'on ne peut réduire leurs salaires, qu'avec leur consentement bien librement exprimé, et leur débiter ces choses de cette date de vérités communes qui datent de longtemps, comme la bonne nouvelle qu'il leur apporte.

M. Blaine aurait rougi de pareilles paroles? S'est-il demandé ce qu'il pourrait advenir le jour où lui, ou bien l'homme qui le représente, était entré à la Maison Blanche, ses mêmes auditeurs d'aujourd'hui y viendraient réclamer l'application de ses doctrines ou, du moins, de ce qu'il a donné comme telles? Il n'y a pas songé, car il n'est pas au mot de ce qu'il dit. Il sait, parfaitement, qu'il n'y a, dans ses harangues, que la moitié de la vérité; qu'à côté du travailleur il y a le patron; que tout contrat suppose, nécessairement, deux signataires, et qu'en reprenant sa liberté—ce qui est son plein droit—l'ouvrier s'expose à en subir les conséquences. C'est ce qu'il sera bien garde de rappeler; il n'exposé que la face d'une doctrine, sans en montrer le revers; il a trompé, sciemment trompé, son auditoire, afin de remporter un facile triomphe d'un moment qui pourrait coûter cher, plus tard, à ceux que nous ne lui et n'son parti—ce dont nous ne nous soucierions guère—mais à la République américaine, ce qui serait lamentable.

A l'entendre aujourd'hui, on croirait qu'il est allé puiser, en Europe, les idées saines et qui, troublent tant d'esprits dans ce vieux monde, en imposer la politique de l'Union. Ce n'est plus de la vraie démocratie, celle, c'est de la démagogie pure—chose, du reste, qui nous étonne peu, de sa part et de la part du parti qu'il représente si hideusement.

Pourquoi lancer ainsi, imprudemment, dans l'air, des calomnies insultantes, que l'on serait obligé de retirer, une fois arrivé au pouvoir? Pourquoi ne dire que la moitié de la vérité, et cacher perfidement l'autre moitié?

Disons-le: M. Blaine engage mal la partie; il pourrait s'en repentir bientôt, car les travailleurs ne s'apercevront que trop vite d'un fait qui frappe les yeux de tous les gens éclairés, de M. Blaine et des siens, c'est que le républicanisme n'est, au fond, que le représentant de la haute spéculation et des grands chefs industriels; c'est donc contre ces derniers, qu'en fin de compte, on s'expose à indisposer les travailleurs. C'est la première fois que nous voyons, aux Etats-Unis, entraîner une campagne électorale dans cette voie dangereuse, et nous conceveons que la portion la moins malsaine du parti cherche à faire contrepoids aux tendances Blainistes. En tout cas, nous devons constater, dans ce qui se passe, un symptôme du manque d'ensemble, d'unité de vues dans le parti républicain—ce qui est, pour lui, d'un sombre présage.

Le drainage de la Nouvelle-Orléans.

Nous voici donc enfin débarrassés de cet affreux cauchemar de l'ouragan qui a fait passer une si épouvantable nuit à tant de nos familles. Si terribles que soient ces tempêtes de vent et de pluie, il faut convenir qu'elles sont rares, chez nous, et relativement bénignes, surtout si on les compare à celles qui désolent si souvent le Nord et l'Ouest. Loin de nous plaindre de notre lot; nous n'avons qu'à nous en féliciter, nous n'y pouvons rien, ni définitive, et il nous faut faire comme le sage: nous résigner à ce que nous pouvons empêcher.

Mais ce qu'il nous serait facile d'éviter, ce sont les immenses inondations qui ont couvert plus des deux tiers de notre ville, la partie la moins habitée, il est vrai: mais il suffit qu'elles y fassent d'énormes ravages, qu'elles y causent des pertes incalculables, pour que nous nous occupions d'y mettre immédiatement un terme. Il est honteux pour une métropole comme la nôtre, que trente à quarante mille habitants soient réduits à barboter pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures au milieu d'un vaste lac, toutes les fois qu'il plaît au ciel d'ouvrir ses grands robinets d'eau et de crever l'outre de ses vents. C'est à croire que nous ne sommes pas une population civilisée, que nous ignorons jusqu'aux "improvements" les plus élémentaires de l'édilité moderne. Nous voyons d'être échaudés une fois de plus; la leçon a été plus sévère qu'à l'ordinaire; les dégâts ont été plus étendus, les pertes, plus générales. S'il est vrai, comme on dit, qu'il faut battre le fer, quand il est chaud, jamais occasion plus belle ne s'est offerte d'agir sur notre Conseil municipal, d'exercer sur lui une forte pression, afin d'en finir, le plus tôt possible avec une aussi déplorable situation.

Il faut installer, coûte que coûte, à la Nouvelle-Orléans un système efficace de drainage. Nous savons bien l'objection que l'on va nous faire; c'est toujours la même, depuis cinquante ans, "il n'y a pas d'argent en caisse"—ce qui est faux, archi-faux, en principe comme en fait. On trouve toujours de l'argent, pour les affaires véritablement urgentes, quand on veut bien s'en donner la peine.

De l'argent! Combien en a-t-on dépensé depuis vingt cinq à trente ans, en pure perte, sans avoir obtenu aucun résultat sérieux, tandis que l'établissement d'un bon système de drainage n'en aurait pas coûté la dixième, le vingtième de la somme. Malheureusement, ce n'est pas là la ville que l'on veut attacher à drainer, pendant tout ce temps là, mais bien le trésor public. Sous ce rapport, certaines administrations ont prouvé qu'elles n'étaient pas novices; elles ont pour le système à un très haut degré de perfection.

De l'argent! On va en dépenser bien davantage, le double, au bas mot, à réparer les dégâts, à relever les ruines faites par l'inondation. De l'argent! Est-ce qu'on n'en aurait pas à foison, aujourd'hui, si l'on avait fait la dépense, il y a vingt-cinq à trente ans? attendu que la population aurait doublé, que les affaires iraient à merveille et que nous aurions plus de capitaux que nous n'en aurions besoin. De l'argent bien dépensé en travaux publics utiles, cela rapporte toujours au centuple. Quelle serait la plus-value de la Nouvelle Orléans, à l'heure qu'il est, si elle avait été convenablement drainée, il y a quinze ou vingt ans! Qui oserait l'estimer?

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

LOUISIANE.

Le Courrier, Opelousas, paroisse St. Landry, du 18 août:

On sait que notre région est propre à la culture des fruits et des légumes, aussi bien que de la plupart des céréales, du coton, du riz, de la canne à sucre; que notre sol est riche, que les pluies sont abondantes et entretiennent presque constamment, dans la terre, une humidité qui excite la pousse des plantes, mais ce qu'il nous faut faire remarquer, avant tout, c'est la qualité supérieure de nos plantes fourragères, qui n'ont pas d'égales ni de dans les grandes prairies des Etats du nord-ouest. Aussitôt que l'herbe sauvage a été foulée par les animaux, elle donne un "gazon" touffu qui produit des feuilles larges et juteuses, aussi abondamment que dans un verger cultivé. Cette herbe, aussi tendre que savoureuse, est un excellent aliment pour les animaux, qu'elle engraisse vite, pourvu que toute l'année y en ait un égal pâturage. L'avantage inappréciable de notre région, c'est que l'herbe y est bonne pendant les douze mois, les années qui ont un hiver ordinaire et, pendant dix mois, quand il y a été exceptionnellement rigoureux. Le Comté des côteaux de Golfe, cette lisière à une quinzaine de lieues, elle est, quelquefois, en avance par les eaux de mer, qui y déposent un sol dont la vertu est précieuse pour le bétail. C'est de ces régions surtout que l'on expédie des bœufs gras durant les mois de janvier, de février, de mars.

Inutile de parler de nos richesses forestières. On trouve, chez nous, le meilleur bois de construction du monde, toutes les espèces de pins, de cyprès, de chênes, le saule, le hêtre, le gommier, l'érable, le mûrier, le magnolia, le frêne, etc. Le prix du bois de charpente varie de $8 à $16 les mille pieds. C'est le prix qu'est à planchéier les maisons, qui se vend au plus haut prix.

Les meilleurs mois pour immigrer, dans notre région, surtout pour l'homme qui veut s'établir une ferme, sont ceux d'octobre, de novembre, de décembre, de janvier, de février, de mars. L'immigrant, à dès lors, certainement le temps de faire sa préparatifs pour le printemps; il ne perd pas une année, et après avoir fait sa récolte dans l'ouest, il est à même d'en faire une complète, des l'année suivante dans le sud. Un autre avantage qu'y trouve le fermier, c'est qu'il s'acclimate peu à peu et n'est pas surpris par les chaleurs de l'été.

On peut faire, tout d'abord, une bonne récolte de patates douces, de fèves d'engrais, de légumes; il est possible de récolter de très bon foin, non seulement pour la consommation de la ferme, mais aussi pour le marché, où il trouve un placement facile, à un prix moyen de $10 la tonne. Si la ferme est située près d'un centre quelconque de population, on peut y vendre son lait à 10 cents le litre.

Le beurre rapporte généralement de 35 à 40 cents la livre. En hiver, c'est une industrie qui rapporte toujours un centuple. Quelle serait la plus-value de la Nouvelle Orléans, à l'heure qu'il est, si elle avait été convenablement drainée, il y a quinze ou vingt ans! Qui oserait l'estimer?

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Le tribunal correctionnel vient d'acquitter un brave homme qui a plus fait pour l'étymologie que dix séances de la commission du Dictionnaire.

Le nommé L.... a joué son propre pantalon, après avoir perdu, comme Robert-le-Diable, jusqu'aux boutons de son gilet. L..., ayant été sa culotte, pour payer royalement un agent lui a fait un procès-verbal pour attentat à la pudeur.

Le tribunal a rendu à la liberté cet honnête joueur, et il résulte, comme conclusion, qu'on doit dire "perdre sa culotte," et non "prendre une culotte," quand on n'a pas été volnard.

Nouvelles diverses de France.

Un rédacteur de la *Lanterne* a demandé à M. Alphand, directeur de la Ville de Paris, si, à son avis, le chômage pouvait entraver les travaux de l'Exposition:

"Aujourd'hui, non. Je terminerai à la fin du mois, comme nous l'avons promis et qui qu'on en dise, les travaux de superstructure métallique. Je pourrai ainsi utiliser les mois de beau temps qui nous restent pour avancer l'Exposition, qui sera terminée en temps voulu.

"Mais, pour cela, il faut que je puisse mettre en œuvre les maçonneries dans les premiers jours de septembre, la campagne finit, comme vous le savez, aux premiers froids, c'est-à-dire en novembre.

"Si, durant ces trois mois, les maçons travaillent, je réponds de l'Exposition. Si, par malheur, la grève se généralisait, nous sommes obligés d'attendre la saison prochaine, c'est-à-dire le printemps de 1889, non seulement l'Exposition est compromise, mais elle est perdue.

"Jamais nous ne pourrons arriver en temps utile et vous pouvez juger du préjudice inestimable que cela causerait non seulement au commerce parisien, non seulement au commerce français, en général, mais encore au prestige de notre nation vis-à-vis des puissances étrangères.

"La perturbation que cela entraînerait occasionnerait aussi de si graves conséquences qu'on n'ose les envisager."

M. Léon Lefort, le célèbre chirurgien, a fait à l'Académie de médecine, de Paris, une bien curieuse communication, qu'on attendait, de quelque part, depuis longtemps. Il a, d'abord, rappelé que, depuis trente ans, il s'occupait des maladies nosocomiales et que dès 1864, il avait démontré que ces maladies étaient contagieuses et non épidémiques, l'épidémie résultant de la contagion. Entré en 1867 à l'hôpital Cochin, M. Lefort fit de la chirurgie *aseptique*, prenant les soins les plus minutieux pour empêcher tout transport du cantage par les doigts, les instruments et les éponges. En deux ans, il ne perdit pas un seul amputé, tandis que dans les autres services la mortalité atteignait 65 0/0 des opérés. En 1871, vint la méthode Lister, dérivée des découvertes de Pasteur. C'est la méthode antiseptique. Mais on l'a exagérée, en s'en prenant à des microbes actions qui n'existent pas. M. Lefort, contrairement à l'opinion de Lister et aux microbiologistes, n'attribue aucune influence à l'air sur le régime des plaies. Il ne voit que le germe de l'infection purulente puerperale ou chirurgicale sont transmissible par l'air, et n'admet comme mécanisme de propagation que le transport des germes contagés d'un individu malade à un individu sain par l'intermédiaire des doigts, des instruments et des éponges." "Les pansements des plaies, ajoute l'habile praticien, exigent aujourd'hui de telles complications pour répondre aux doctrines régnantes qu'elles seraient impraticables en temps de guerre. J'ai, dans mon service de Cochin, guéri en un mois la scrofulose, en particulier, trois amputés de cuisse, trois amputés de jambe, un désarticulé du genou, un réséqué du coude, un amputé de mentonnet, enfin, un guéri sans accident, mais tous ont guéri ou guérissent sans suppuration et par première intention, ce qui renverse complètement la doctrine Lister. A différents moments de l'opération, avant qu'elle soit terminée, le lendemain, les jours suivants, nous recueillons ce qui peut se trouver sur la plaie, et, avec l'aide de mon chef de laboratoire, M. Degenne, nous faisons des cultures. Les résultats sont des plus curieux." M. Lefort a ajourné au mois d'octobre la suite de ses communications, qui ont fait l'effet d'une bombe et causé dans l'encente académique.

Mgr Brugou, de la Société des Missionnaires d'Alger, évêque titulaire d'Utique, vicaire apostolique du Nyanza, n'est embarqué à Marseille, pour Zanzibar d'où il se rendra dans sa mission, au centre de l'Afrique équatoriale.

Six missionnaires de la même société se sont embarqués avec Mgr Brudou qui les accompagnera.

Ce sont les RR. PP. Auguste Carmon, du diocèse de Rennes, destiné au vicariat apostolique du Tanganika; Auguste Schmse, du diocèse de Treves, destiné au vicariat du Victoria-Nyanza; Augustin Hourmann, du diocèse de Lyon, destiné à la Prefecture de Zanzibar, qui va remplacer le Père Jules Chantemerle, du diocèse de Lyon, désigné pour le vicariat du Nyanza; Edouard Hertebaud, du diocèse de Grand, destiné au vicariat du Haut Congo; les Frères coadjuteurs Alexandre Andrieux, du diocèse de Chambéry, pour le vicariat du Tanganika, et Pierre Terteyre, du diocèse de Saint-Flour, pour le vicariat du Nyanza.

Trois jeunes nègres enlevés par les missionnaires d'Alger et qui ont achevé leurs études de médecine à Malte, font également partie de cette caravane apostolique. Ce sont MM. Charles Faradji, Adrien Athanas et Joseph Gatchy. Ces derniers catéchistes sont destinés aux vicariats apostoliques du Nyanza et du Tanganika.

Le conseil d'Etat vient de se prononcer contre un projet de loi établi par M. Fallières, ancien ministre de l'intérieur, ayant pour but de réduire le nombre des conseils de préfecture.

La haute assemblée administrative motive sa décision par cette considération que la réforme proposée ne répondrait pas au principe de la division territoriale de la France en départements, et qu'elle entraînerait nécessairement la suppression des fonctions consultatives et de intérêt des conseils de préfecture au détriment des garanties voulues par les lois.

—Le conseil d'Etat a également voté un projet de règlement d'administration publique sur l'organisation centrale du ministère des travaux publics, modifiant le décret du 27 mars 1885. Ce règlement consacre la suppression, de deux directions dans les directions du personnel et des chemins de fer qui avait avait été effectué par arrêtés ministériels en conséquence de la réduction opérée sur le crédits budgétaires. L'administration centrale ne comprendra désormais que trois directions et huit divisions. Enfin, l'âge-limite d'admission aux concours d'entrée est fixé à vingt-sept ans, et à trente-quatre ans pour les agents comptant, cinq ans de services dans les emplois extérieurs relevant de l'administration des travaux publics.

La Compagnie des omnibus va mettre, prochainement, à l'essai, sur la ligne Vaugirard-Gare Saint-Lazare de nouveaux omnibus à trois chevaux qui tiennent le milieu entre les anciennes voitures qui étaient fort incommodes et mal éclairées et les voitures actuelles, plus vastes, mais toutes et encombrantes.

Le nouvel omnibus contiendra trente places et cependant sera beaucoup plus léger—400 livres de moins—que la voiture à 26 places. Les femmes auront accès à l'impériale, et la plateforme continuera à deux strapontins pour les voyageurs.

Le ministre des finances a adopté, à titre d'expérience, une série de mesures destinées à faciliter et à simplifier les formalités d'expédition et de circulation des boissons.

D'après un système emprunté à l'administration américaine, il fait mettre au vu et, dans les débits de tabacs, aux prix de 50 c., 70 c. et 1 fr. 20, des vignettes qu'il suffira aux simples particuliers d'apposer eux-mêmes sur les bouteilles de spiritueux pour légitimer le transport.

Les marchands en gros et les débitants auront à leur disposition des registres à l'aide desquels ils pourront se délivrer des laissez-passer sommaires pour la circulation des petites quantités de boissons.

Enfin, la libre circulation est autorisée dans les campagnes jusqu'à concurrence de 3 litres de vin et dans les villes jusqu'à concurrence de 6 litres de vin et 2 litres de spiritueux.

Nous lisons, dans la *Gazette de France*, du 6 août:

Sur l'appel simultané du prévenu et du ministère public, les débats de l'affaire des vins empoisonnés d'Hyères ont recommencé cette semaine devant la Cour d'Aix.

M. de Villeneuve avait été condamné à vingt jours de prison, non pour avoir empoisonné la population d'Hyères, aucune preuve ne permettant d'affirmer qu'il eût mélangé lui-même de l'arsenic à son vin, mais pour avoir laissé sortir de ses caves un produit délétère, et comme civilement responsable de la fatale imprudence commise par ses employés.

Après le rapport de l'affaire, présenté par M. le conseiller Daniel, M. de Villeneuve, qui est assisté de Me Gourdon, bâtonnier de l'ordre des avocats, présente lui-même sa défense.

Le seul grief vraiment sérieux qu'on puisse relever contre lui, c'est de n'avoir point tenu sous clef le reste d'arsenic qu'une main inprudente, peut-être même criminelle (il y a dans cette affaire un vrai mystère), a jeté sur les vendanges.

Après de longs débats, la Cour a rendu un arrêt qui atténue encore la responsabilité de M. de Villeneuve, et qui accentue dans le sens de l'indulgence le jugement de première instance qui avait si fort indisposé une certaine partie de la population contre le tribunal de Toulon:

Attendu, dit la Cour, que les docteurs sont indécis sur la cause de la mort de plusieurs habitants dont quelques-uns sont morts de la tuberculose, du diabète ou d'autres maladies;

Attendu qu'il est impossible que les acheteurs aient pu croire acheter à un prix aussi bas que celui auquel il était vendu du vin naturel et qu'il ne peut y avoir remporte sur la qualité de la marchandise vendue;

Attendu que le doute doit profiter au prévenu et qu'il doit être tenu compte de la prison préventive subie.

Par ces motifs, la Cour d'Aix réduit à quarante-huit heures la peine de vingt jours de prison prononcée par le tribunal de Toulon contre M. de Villeneuve.

Après Sainte-Clotilde, voici l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas qui va avoir ses orgues électriques. Les deux petites orgues du chœur ont déjà été transformées, et un petit voir actuellement le grand orgue place au fond de l'église en partie démoli pour subir la même transformation. Les travaux en cours durent trois mois. Les orgues de l'église Saint Jacques-du-Haut-Pas sont au nombre de trois. D'après le nouveau système, elles n'auront qu'un seul clavier et un seul organiste, qui sera placé dans le chœur, derrière le maître autel, et suffira pour jouer, sans changer de place, sur les trois orgues. Celles-ci seront inaugurées à l'occasion de la fête de la Toussaint, le 1er novembre prochain.

Douze habitants de Pujols (Gironde), quatre grandes personnes et huit enfants, qui ont été dans la même journée mordus par un petit chien enragé, sont partis pour Paris afin de suivre le traitement de M. Pasteur.

Le conseil municipal de la commune de Pujols, réuni en séance extraordinaire, a immédiatement voté des fonds pour permettre à celles des victimes de la bête enragée qui n'ont dans l'indigence de faire ce voyage.

La dixième session du congrès des sociétés françaises de géographie se tiendra, cette année, à Bourg, conformément à la décision du congrès du Havre.

Le congrès a dû s'ouvrir le 20 août courant, et se continuera jusqu'au samedi 25, sous la présidence d'honneur de M. de Mahy, député de l'île de la Réunion, ancien ministre. L'excursion finale aura lieu le dimanche 26 août et durera trois jours. Elle a pour objectif Genève par Nantua Bellegarde et le col de la Faucille.

On mande, de Rome, que le ministre des affaires étrangères, a adressé, récemment, une circulaire aux représentants de l'Italie en Asie et en Afrique les informant que le gouvernement italien a décidé de ne leur envoyer aucune subvention dont elles jouissent qu'aux conditions suivantes: 1° les écoles des missions doivent se placer sous le patronage du pavillon d'Humbert; 2° elles doivent adopter le programme et les livres d'études des écoles italiennes, et 3° elles doivent reconnaître le droit de surveillance des inspecteurs d'instruction publique du gouvernement italien.

L'hydrothérapie française vient de s'enrichir de nouvelles sources d'eaux minérales officiellement autorisées, sauf à trouver des buveurs; car, ainsi que le disait, un jour, un professeur de physique, l'eau sert à divers usages et n'a pas encore été bue. Les nouvelles sources sont l'Adélaïde Victor Hugo, dans le département de l'Ardèche, qui fournit 1,000 litres par jour. Elle contient de la soude, de la potasse de la magnésie, de l'acide carbonique, etc. Celle de Vals, qui fournit 5,000 litres par jour, est composée, en effet, de trois sortes diverses de sources: la source Aubert, à Saint-Jorre (Allier). Le débit est de 12,000 litres par jour. On remarque, parmi les matériaux naturels, le phosphate de chaux. La source de soude—la source de Fontaniscant, à Labegande (Ardèche), dont le débit est de 25,000 litres par jour et la composition analogue à celle de eaux de Vals—la source Elisabeth à Vals, dont le débit est de 6,000 litres par jour;—la Favorite de Saint-Yorre (Allier) qui donne 2,500 litres par jour, mais qui ne contient que du sulfates et carbonates,—la source Fernant, à Saint-Nivert (Puy-de-Dome), qui donne 815 litres d'eau laquelle ne contient que des carbonates alcalins. On a aussi autorisé la vente d'une eau purgative hongroise dont la source a été qualifiée du nom de *Tic-Tacolap* en anglais. Voilà de quoi abreuver plus de 100,000 malades par jour.

Le général Brugère a adressé au maire d'Annecy une dépêche l'informant que le voyage de M. le président de la République à Lyon et à Annecy ne pourrait avoir lieu qu'en octobre.

La distribution des prix aux écoles consistoriales israélites a eu lieu au Conservatoire des arts et métiers, sous la présidence de M. Edouard Kohn, vice-président du comité des écoles, qui a prononcé un intéressant discours dont nous extrayons le passage suivant:

"Un des grands problèmes de notre siècle est résolu presque dans son entier; les enfants de tout âge, de toute condition, sont appelés dans les écoles où ils trouvent libre accès. Le savoir est de plus en plus indispensable sans en vouloir occuper une place dans le monde, quelque modeste qu'elle soit, et vous recevez l'instruction de maîtres aussi dévoués que capables. Ne croyez pas qu'il suffise d'avoir conquis l'espace; on exige davantage de nos jours.

"L'activité est si grande qu'il faut avoir des notions exactes en toutes choses, si l'on veut arriver à faire son chemin, soit dans le commerce ou l'industrie, ou l'agriculture, ou tout autre métier.

"C'est vous, chers enfants, qui représentez l'avenir; il est de votre devoir, à chacun de vous, de contribuer pour sa part à la prospérité et à la richesse de notre pays.

"Ne vous imaginez pas que cette richesse se traduise par l'accumulation des pièces de cent sous dans la poche; n'en croyez rien; elle consiste dans le bien-être général, la culture intellectuelle et morale; par la mise en pratique des bons conseils qui sont donnés dans les classes que vous fréquentez."

Jamais — dit l'*Agriculteur* — temps n'a été plus favorable à l'élevage: toppement du coryza chez les volailles que celui que nous subissons depuis quelque temps. Vent, humidité et froid, tout se combine pour apporter la maladie dans nos parquets.

Et du coryza à la diphtérite il n'y a qu'un pas. Aussi ne saurait-on prendre trop de précautions pour éviter le premier ou pour le guérir dès sa première atteinte.

D'un moment à l'autre, une poule bien portante et en pleine santé ne trouve prise d'un fort écoulement nasal, les yeux pleurent, la respiration devient difficile, puis la bête triste et abattue se blottit, tout hérissée, dans un coin.

Cela se voit à chaque instant chez les races délicates, notamment chez la Crèvecœur, les Le Flèche, les Hambourg, mais toutes les races, sans exception, sont accessibles du mal.

Dès les premiers symptômes, il faut mettre les malades à l'abri du vent, dans un endroit sec et à température égale, leur laver les narines à l'eau tiède additionnée de quelques gouttes de phénol, puis passer dans la gorge, et après dans les narines, une plume trempée dans l'huile antidiphtérique.

Avec ce traitement répété chaque jour, et au début, deux fois par jour, joindre un régime tonique et excitant, et bientôt le mal a disparu.

Si les soins sont faciles, il serait encore plus simple de prévoir le mal et, dans ce but, on ne saurait trop recommander de protéger les parquets contre le vent et l'humidité. Toute dépense dans ce sens est une économie.

CANAL DE PANAMA

Assemblée du 1er Août 1888

Le rapport in extenso *est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Caumartin, 46, à Paris.*

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Ferdinand de LESSEPS

Comme en 1867, deux ans avant l'ouverture du Canal de Suez, les adversaires de votre entreprise ont essayé de s'en emparer, et vous savez par quels moyens!

Pour apprécier la situation, a dit l'honorable M. Thevenet, à la Chambre des députés, il faut remonter à 1867. Il faut lire les journaux de temps, il faut lire les débats parlementaires, et il faut se demander ce qu'on disait à ce moment contre la Compagnie de Suez. Elle avait, elle aussi, des adversaires puissants et terribles, très opiniâtres, qui disaient exactement ce qu'on dit aujourd'hui. Des ingénieurs très compétents, des commissions sont point de vue technique, prétendaient que la mais le Canal de Suez ne pourrait être fait.

Le député du Rhône a conclu:

"Pour le moment, je constate que toute cette dépense, qui a absorbé à des installations, à des travaux, à des résultats certains, toute cette dépense peut être reprise par des spéculateurs de lendemain, par des spéculateurs qui attendent pour faire le résultat de votre déclaisen pour édifier sur ces ruines que vous amassées accumulées une véritable fortune des gens à titre, non pas à l'habitueur d'un homme, non pas à une grande idée, mais à une *spéculation financière*."

Voilà la réalité, Messieurs.

Il est été plus simple, en effet, comme on nous le conseille, il froidement, de reculer dans l'autre devoir—car on a osé écrire ceci dans des journaux français!—de procéder à une liquidation, c'est-à-dire de donner à de nouvelles actions de fortunes l'occasion de s'élever sur la ruine de ceux qui nous ont suivis et qui nous ont soutenus.

J'ai répondu non catégoriquement à un Bonaparte officier Président de la République. Il n'en sera jamais de même tant que je serai à votre tête, et je justifierai mon attitude.

En 1879, j'ai dit au Congrès international, réuni à Paris, les représentants de toutes les nations me demandèrent de prendre la direction du Canal. Je déclinai cette honorable et périlleuse mission, et on nous dit aujourd'hui que j'ai eu tort. Messieurs, la faute vient de ce que la campagne réussit de l'entreprise.

Que pourrions-nous ajouter à une pareille déclaration!

L'ensemble de tous les chantiers donne, au 30 juin, un total de cubes effectués supérieur à 300,000 mètres aux engagements contractuels mais notre prévoyance est dépassée extrêmement encouragée et nous ne pensons pas sur aucun point de l'isthme, aucune éventualité de retard possible.

En même temps que nous poursuivions l'exécution du Canal maritime, nous ne négligeons pas la question de la navigation de Panama dont la valeur doit être un jour considérable.

Vous savez qu'aux termes de notre Acte de concession le département de la République de Colombie doit nous donner "gratuitement et avec toutes les autres qu'il pourrait posséder 500,000 hectares de terrains à prendre sur le territoire de la république.

Vous savez également que ces terrains doivent nous être délivrés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et que le Gouvernement Colombien évaluant, dès 1887, leur valeur à 2 millions de francs, a demandé également la moitié du produit total nécessaire, avait mis à notre disposition 250,000 hectares.

Le 25 mars nous avons reçu un télégramme nous annonçant que le solde des 250,000 hectares nous était alloué.

Ces faits suffisent, je pense, à répondre au moment où nos adversaires viennent de parler de liquidation! Ce qu'ils appellent ainsi, c'est la victoire, quand ils la jalent! Ce sont les cris d'alarme, auquel vous avez su rester, comme votre Président, imperturbablement assurés. Ils savent bien qu'en proposant de vous ruiner, ils s'enrichissent!

Nous avons donc devant le Parlement et du Gouvernement français, l'autorisation d'émettre des *Obligations à lots*.

Nous ne reviendrons, si vous le permettez, des longs débats du Parlement que cette discussion officielle, qui a été comme la haute justification de l'autorisation donnée.

Le Compagnie de Panama, par le nom, et le passé des hommes qui la dirigent, par les services éminents dont elle s'honore, par la rectitude de ses procédés, par la loyauté, par l'humanitaire de l'œuvre qu'elle poursuit, par les efforts mêmes qu'elle fait encore pour mener cette œuvre à bien, mérite la confiance des pouvoirs publics.

C'est la confiance nous a permis d'émettre 2 millions d'*Obligations à lots*, au prix de 360 francs, rapportant à 6 0/0 l'an, toutes remboursées à 400 fr. et partageant à des tirages qui auront lieu *toutes les deux mois*, avec des lots de 500,000 francs, de 250,000 francs, de 100,000 francs, etc.

Une clause spéciale de la loi nous oblige à déposer en "Rentes françaises ou titres garantis par le Gouvernement Français," la somme nécessaire pour garantir le remboursement de toutes les obligations qui seront placées.

C'est un placement exceptionnel, jouissant de garanties et d'avantages qu'aucune autre obligations émises ou émises jusqu'ici ne pouvaient offrir.

A nos 600,000 souscrits, plus de 250,000 nouveaux délégués, souscrivirent aux *Obligations à lots*, dont vous savez l'émission, pour 500,000 titres, nous apportant ainsi 200 millions de capitaux.

Une grande partie de ces souscripteurs, en se libérant entièrement, ont assuré nos remboursements.

Pour brave nos adversaires, pour déjouer définitivement leurs manœuvres, pour achever par la France et ses bénéfices de la France la grande œuvre de Panama, pour disputer cette œuvre au monde aux convoitises de nos plus puissants, aux "scandales opportunistes financiers," qu'a stigmatisé l'honorable député du Rhône, il faut que nos *Obligations à lots* soient placées.

Votre Président, Messieurs, vous a donné sa vie tout entière, ses collaborateurs, animés d'un dévouement absolu, n'ont reculé devant aucun labeur, devant aucune responsabilité; avant un an vous aurez le grandeur de l'œuvre entreprise, l'honneur national engagé et les bénéfices d'avenir, incalculables, à défendre.

Mais n'est votre Président, ni vos administrateurs, ni les héroïques travailleurs qui luttent et qui succombent dans l'isthme, ne peuvent rien, en presque rien, devant cette nécessité financière que vous connaissez comme nous, sur une souscription d'*Obligations à lots*, élèvent tout le capital apporté en absolument parmi jusqu'au dernier centime.

La France entière, on peut le dire, s'est associée pour l'exécution du Canal maritime de Panama. Actuellement, plus de 600,000 de ses compatriotes sont directement intéressés au succès prochain de l'entreprise. Une chance d'eux pressent en faire prendre des Obligations à lots, et le Canal est fait.

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, toutes les résolutions présentées par le Conseil.

—Du berceau à la tombe il y a des êtres qui souffrent que la médecine ne dit atteinte de maladies nerveuses, bilieuses ou autres. Celui qui a le visage jaune est bilieux. La médecine sait aussi par bien d'autres symptômes si la bile a passé dans le sang. Le remède de cette maladie qui n'est pas toujours mortellement perfides, c'est le "Hostetter's Stomach Bitters" qui est en même temps un excellent tonique, et qui met à l'abri des fièvres malignes. Lahrmache, Savoy et Foocher.

LABARRE.—Décédé, lundi, 20 août 1888, à 10 heures du soir, à St-Jean Baptiste, Leo PIERRE LABARRE, âgé de 66 ans et 3 mois. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Labarre, Lahrmache, Savoy et Foocher, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 9 heures A. M.